

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022**

C.M. 22.11

Date de convocation : 18 novembre 2022
Date d'affichage : 18 novembre 2022
Compte-rendu succinct : 28 novembre 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 24
Votants : 34

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE – MME VERTENEUILLE (ARRIVEE 20H35) - M. BEKKOUCHE - MMES DENIS - NEMO - M. VILLALBA-MOLERO –MME EUDE – M. AUMARD – MME SIMONOT - MM. MORENCY - GUEGUEN - MME JACQUEMART – M. PROST - MME LINDAYE – M. MARTINVILLE – MME MAZZOLENI – M. EUDE - MMES MONDIERE - SOLTY – M. CORNAND - MME GARAULT – M. MENDY - M. CARVALHO - MME KLEIN-POUCHOL

ETAIENT REPRESENTES : M. OLIVEIRA (POUVOIR M. AUMARD) – M. AHOANSOU (POUVOIR M. BEKKOUCHE) – MME OUBOUYA (POUVOIR MME JACQUEMART) – MME LAMRI (POUVOIR MME NEMO) - M. MOHAMED (POUVOIR MME SIMONOT) - M. LEBON (POUVOIR M. PROST) – MME BAKIR (POUVOIR M. VILLALBA-MOLERO) - MME PHENBOUPHA (POUVOIR M. CARVALHO) - MME JANIAUD-VERGNAUD (POUVOIR M. CORNAND) – M. BOUCHET - (POUVOIR M. EUDE).

EXCUSEE : MME LAAGUID

SECRETAIRE : M. BEKKOUCHE

PROJETS DE DELIBERATIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

22-11-01 – FISCALITE - DÉFINITION DES MODALITÉS DE PARTAGE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS VALLEE DE LA MARNE ET LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de reversement de 1% du produit communal de la taxe d'aménagement à la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne et la convention de reversement et autorise Madame Nicole VERTENEUILLE, Adjointe au Maire à signer tout document ou convention relatif à la mise en œuvre de ces dispositions.

22-11-02 – AVENANT N°2 A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION COLLECTIVE MUNICIPALE CONCLUE AVEC LA SOCIETE ELRES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°2 relatif aux modifications des articles concernant la clause de révision des prix, la clause de gestion des commandes, la facturation des usagers et les modalités de mise en place de la collecte des déchets et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

22-11-03 - ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE TORCY A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF A L'ACHAT DE FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET DE PETIT EQUIPEMENT DE BUREAU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, (Mme KLEIN-POUCHOL ne prend pas part au vote) procède à l'élection des représentants de la Commune de Torcy à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes :
Titulaire : Mme VERTENEUILLE
Suppléant : M. GUEGUEN

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

22-11-11 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie le tableau des emplois comme ci-dessous.

Grade	Ancienne situation	Modification	Nouvelle situation
Adjoint administratif	21	-1	20
Adjoint administratif principal 2ème classe	38	-2	36
Adjoint administratif principal de 1ère classe	20	+3	23
Adjoint technique principal de 2ème classe	43	-4	39
Adjoint technique principal de 1ère classe	11	+2	13
Agent de Maîtrise	12	+3	15
Auxiliaire de puériculture de classe normale	20	-1	19
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	15	+1	16
Cadre de santé	2	-1	1
Cadre supérieur de santé	1	+1	2
Educateur de jeunes enfants	10	-1	9
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	4	+1	5
ATSEM principal de 1ère classe	5	-1	4
Chef de service de PM principal 1ère classe	0	+1	1
TOTAL	202	+1	203

DIRECTION DES SOLIDARITES

22-11-12 - ADHESION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT - ANNEE 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement prévoyant une participation de la commune de 0,30 € par habitant et autorise Monsieur le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la convention d'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2022 et à effectuer les formalités nécessaires.

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

22-11-13 – CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE REGION ILE DE FRANCE/COMMUNE DE TORCY POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE LAGNY – AMENAGEMENT DE LA RD10P ET DE LA RD34A.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Région Ile-de France et la Commune de Torcy, pour l'opération de requalification de la route de Lagny – Aménagement de la RD10p et de la RD34a et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

DIRECTION DE L'URBANISME

22-11-14 – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE À DISPOSITION D'APPLICATIONS ET DE DONNÉES SUR LE GÉOPORTAIL DE PARIS-VALLÉE DE LA MARNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat pour la mise à disposition d'applications et de données sur le géoportail de Paris-Vallée de la Marne, tel qu'annexé à la présente délibération et autorise Madame Nicole VERTENEUILLE, Maire-Adjointe chargée des Finances, de la Commande publique et du Numérique, à signer la convention et à effectuer toutes formalités nécessaires.

22-11-15 – ACQUISITION AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS VALLEE DE LA MARNE (CAPVM) A L'EURO SYMBOLIQUE DE LA PARCELLE AM 69 ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle AM 69 d'une superficie d'environ 1 079 m² et de la classer dans le domaine public communal et autorise Madame VERTENEUILLE à signer les pièces et actes afférents à cette cession, et à effectuer toutes formalités nécessaires.

22-11-16 – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE ENTRE LA COMMUNE DE TORCY, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PARIS VALLEE DE LA MARNE ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE (EPFIF)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière entre la Commune de Torcy, la Communauté d'Agglomération de Paris Vallée de la Marne et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France et autorise Madame Nicole VERTENEUILLE, Première adjointe au Maire, à signer cet avenant et à effectuer toutes formalités nécessaires.

22-11-17 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE SUR LE PARC AGRICOLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat avec RTE sur le parc agricole et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents y afférents.

VŒU SUR L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DES USAGERS DE TRANSPORTS EN COMMUN EN ILE DE FRANCE

Le Conseil Municipal de Torcy, à l'unanimité, appelle :

- Au rétablissement de l'intégralité de l'offre de transport
- Au gel du tarif du Pass Navigo et à l'adoption d'autres modalités de financements,
- Au renforcement par l'Etat et Ile-de-France Mobilités des moyens financiers et humains nécessaires afin de retrouver des transports publics de qualité, fréquents et fiables et aux réponses attendues aux besoins locaux relayés depuis des mois
- A l'organisation rapide d'assises des mobilités avec l'ensemble des acteurs du secteur (usagers, syndicats, associations, employeurs, RATP, SNCF, collectivités, État...), ainsi que s'y est engagée lors du dernier Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités, la Présidente Valérie PECRESSE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20 le vingt-cinq novembre deux mille vingt-deux.

Le Maire,
Guillaume LE LAY-FELZINE

